

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :**Vendredi 29 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 29 septembre 2017 à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

Etaient présents : Mmes Nadège DELPECH, Maggy PEZZINI, MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Bernard CARON, Francis DEMARQUE, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS, Jean-Paul LEQUEUX.

Absent, Jean-Jacques REMY a donné pouvoir à Francis KOCK.

Frédéric NAVARRE a donné pouvoir à Jean-Louis DUROS.

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

18h00 début du conseil municipal.

Ordre du jour :**Résultat du concours:**

Monsieur le Maire explique qu'il a convoqué un conseil extraordinaire afin de ne pas perdre de temps dans le recrutement de la secrétaire de mairie. Il rappelle les conditions du concours sur titre, dont l'organisation a été confiée au conseil de gestion de la fonction publique territoriale de Chauny.

Les candidates ont été reçues par M. BUART du centre de gestion, MM Francis KOCK ; Maire, Jean-Jacques REMY, 1^{er} adjoint et Mme Maggy PEZZINI conseillère municipale.

Sur les 8 candidates retenues, 2 se sont désistées, 5 étaient novices sans notion de comptabilité.

La candidate qui a recueilli les suffrages, Madame Bénédicte MERLIER, titulaire de la fonction publique territoriale est actuellement en poste à la mairie de Soissons et a été pendant plusieurs années secrétaire de Mairie à Urcel.

Afin de pouvoir la recruter, le conseil est appelé à créer un poste d'adjoint administratif. Le conseil se prononce favorable à l'unanimité.

Madame MERLIER étant en instance de promotion, le conseil vote également à l'unanimité pour la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe qui se substituera au 1^{er} poste quand celle-ci aura obtenu son avancement.

Il s'agit d'un poste à 32 heures par semaine qui pourra permettre l'ouverture régulière du secrétariat de Mairie quatre demi-journées par semaine.

Ratios d'avancement :

Comme chaque année, le conseil municipal est amené à se prononcer sur les « ratios d'avancement » qui peuvent permettre à nos employés municipaux de progresser dans leur carrière. Monsieur le maire propose de conserver ces ratios à 100% pour chacun des grades représentés dans l'équipe des employés municipaux titulaires. Le conseil approuve à l'unanimité.

Affaires et questions diverses :**Cantine :**

Une assistante de vie scolaire exerçant à temps partiel à l'école primaire de Brancourt, pourrait être recrutée pour un contrat court (4 X 2 heures par semaine en période scolaire) afin d'aider Mme Odile BENOIT à la cantine. (Rappel : en cas d'affluence, c'est M. Bruno CROQUET qui assure actuellement ce renfort indispensable).

Son embauche ne sera possible qu'après accord de l'éducation nationale qui l'emploie actuellement. Le coût de son recrutement sera pris en compte par la commune de Prémontré.

Electricité :

Le réseau électrique aérien de la rue de la forêt a été entièrement rénové. Les maisons de la rue, qui étaient fréquemment victime de coupures intempestives, ne seront plus perturbées.

Les travaux de réfection de l'ensemble du réseau enterré de la résidence du champ Marot commencent ce lundi, le 2 octobre et dureront 5 semaines. La rue devant être ouverte, une circulation alternée sera mise en place.

Noréade - SIDEN SIAN :

Des représentants de la société Noréade, qui gère l'assainissement pour la communauté de communes Picardie des châteaux (CCPC), sont venus prendre contact avec la commune. Des travaux d'assainissement sont prévus, par tranches successives aux environs de 2025. L'assainissement de Brancourt serait relié à la station d'épuration existante de Prémontré.

Prochain conseil :

La date du prochain conseil est fixée au mardi 10 octobre 2017.

La séance est levée à 18h30.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Louis DUROS



Le Maire
Francis KOCK

